



Le CERCLE D'ESCRIME de MELUN VAL DE SEINE a le plaisir de vous inviter à participer aux :

**1000 FLEURETS
« CHALLENGE CROUZY »
Dimanche 9 Novembre 2014**

Catégories Poussins, Pupilles, Benjamins, Minimes, Filles et Garçons

**COMPLEXE SPORTIF Jacques Marinelli
Place de la Motte aux Cailles 77000 MELUN**

REGLEMENT

Article 1 : HORAIRES

	Inscription	Début
Minimes G (2000/2001)	8h30	8h45
Benjamines (2002/2003)	8h30	8h45
Minimes F (2000/2001)	9h30	9h45
Benjamins (2002/2003)	9h30	9h45
Pupilles/Pupillettes (2004/05)	12h15	12h30

Poussins/Poussines (2006)	13h30	13h45
Moins de 8 ans(2007/08...)	14h15	14h30

Article 2 : FORMULE DE L'EPREUVE

Pour toutes les catégories :un tour de poule sans éliminé suivi d'un tableau d'élimination directe sans repêchage, la 3ème place ne sera pas tirée.

Poule : Moins de 8 ans : 3 touches, 2 minutes

Poussins, Pupilles et Benjamins : 4 touches, 3 minutes

Minimes : 5 touches, 3 minutes.

Tableau : Poussins et Pupilles : 6 touches, 2 fois 2 mn, 30 secondes de pause.

Benjamins : 8 touches, 2 fois 2 mn, 30 secondes de pause.

Minimes : 10 touches, 2 fois 3mn, 1mn de pause.

Article 3 : ARMES et TENUES

Poussins – Poussines : fleuret électrique, poignée droite,

Pupilles – Pupillettes : fleuret électrique, poignée droite,

Benjamins – Benjamins : fleuret électrique.

Minimes filles et garçons : fleuret électrique.

Moins de 8 ans : fleuret simple, lame 0, poignée droite.

Tenues 350N (veste et pantalon), sous-cuirasse 350N, 800N pour les minimes.

Article 4 : ARBITRAGE

Les clubs inscrivant **4 tireurs** ou plus, sur la journée, seront tenus de présenter un arbitre.

Les arbitres percevront une indemnité en fonction du diplôme qui devra être présenté lors de l'inscription (maximum arbitre régional), et selon tarifs établis par le CDE 77.

Article 5 : INSCRIPTIONS

La compétition est ouverte aux tireurs étrangers licenciés auprès de leur fédération, l'inscription se fera par mail : club@escrime-cemvs.com, au plus tard le **jeudi 6 novembre 2014**.

Les engagements se feront en ligne sur le site FFE,rubrique compétition, www.escrime-ffe.fr au plus tard le **vendredi 7 novembre 2014, 23h59.**

Les droits d'engagement sont fixés à :
8€ pour les Poussins, Pupilles, Benjamins
10€ pour les Minimes

Article 6 : DIRECTOIRE TECHNIQUE

Le Directoire technique sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la F.F.E pour le bon déroulement du Challenge. Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre V du règlement intérieur de la F.F.E.

Courtoisie : rappel de la circulaire :

« La FFE décide, pour application stricte à partir du 01/03/08, l'enseignant – accompagnateur ;

- n'a pas le droit de prodiguer des encouragements pendant le match,
- n'a pas le droit de prodiguer des conseils techniques pendant le match, sauf durant les périodes réglementaires dévolues à cet effet,
- n'a pas le droit de demander des explications auprès de l'arbitre. »

Article 7 : RECOMPENSES

- Les 8 premiers de chaque catégorie
- Chaque premier sera récompensé du trophée « Challenge CROUZY », en souvenir de Yannick et Jean CROUZY.

Article 8 : Informations diverses

► Quelques hôtels de l'agglomération Melun Val de Seine :

- IBIS Melun: **01.60.68.42.45**
- CAMPANILE Dammarie-les-Lys: **01.64.37.51.51**
- La Chocolaterie, : chambres d'hôtes
www.mdlachocolaterie.com

► Pendant toute la durée de la compétition, les bénévoles du

Cercle d'Escrime de Melun Val de Seine assureront un service de restauration.

► Pour tout renseignement complémentaire :

Cercle d'Escrime de Melun Val de Seine

Monsieur Luc MONTBLANC :06.86.28.03.77

Madame Valérie LHUILLERY : 06.25.88.79.89

Secrétariat : 01.64.39.13.04 (heures ouverture salle d'armes)

Adresse : CEMVS, Salle d'Armes du Complexe Sportif

Place de la Motte aux Cailles

77000 MELUN

Mail : club@escrime-cemvs.com

Site internet : www.escrime-cemvs.com

Les 1000 Fleurets sont organisés avec le concours de la ville de Melun, du Conseil Général de Seine et Marne, du Comité Départemental d'Escrime 77, de nos partenaires « 1000 Fleurets » : La Famille Crouzy, les Commerçants du Marché de Melun, les Menuiseries et Fermetures de la Brie, le Cabinet d'Architecture Alibert, la Muraille de Chine, SA Hanny et Polylogis. Merci à tous.